



# CHOEUR D'ENFANTS SAINT JEAN PAUL II

ECOLE SAINTE GENEVIÈVE -  
ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

## FICHE D'INSCRIPTION

**Le chœur Saint Jean-Paul II**, présent depuis plusieurs années à la Garenne-Colombes, propose aux enfants une initiation à la musique chorale au travers des différents répertoires tant sacrés que profanes ou liturgiques, traditionnels ou contemporains.

**Le chant choral** permet de développer la vie de groupe, l'autonomie, la responsabilité, la persévérance, la maîtrise et l'affirmation de soi tout en explorant la richesse et la diversité des répertoires. Le chœur propose un véritable projet conçu autour de la voix de l'enfant et de l'éducation artistique et musicale.

**Qui peut rejoindre le chœur à l'école ?** A partir du CE1, tous les élèves, filles et garçons, ayant le désir de chanter et de découvrir la joie de chanter au sein d'un ensemble.

**L'atelier se déroule dans les locaux de l'école tous les vendredis de 12h30 à 13h15.**

**Nombres minimum/maximum d'inscrits :** 8/25 élèves

**Dates :** Premier cours : 11 septembre 2026/ dernier cours : 25 juin 2027

**Frais d'inscription :** 350 euros pour l'année scolaire

Aucun règlement à joindre, le montant sera inclus dans la facturation annuelle de l'école.

---

## INSCRIPTION Chœur Saint Jean-Paul II

**Je soussigné(e) :** ....., parent de :

NOM : ..... PRENOM : ..... CLASSE (en 2026/27): .....

autorise mon enfant à participer à l'atelier du chœur Saint Jean-Paul II.

EMAIL : .....

TEL : .....

Fait à ....., le.....

**Signature des parents :**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'association Jeunesse Avenir Garennois pour la correspondance sur les activités du Chœur d'enfants Saint Jean-Paul II. Elles sont conservées pendant une durée de 5 ans et sont destinées au président de l'association JAG et au responsable du Chœur d'enfants Saint Jean-Paul II. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en adressant un mail à l'adresse : [choeur-enfants.jag@stusmv.fr](mailto:choeur-enfants.jag@stusmv.fr)

**JAG**   
Association Jeunesse  
& Avenir Garennois